

MÉTROPOLE

GRAND LYON

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 avril 2026, à Lyon

Réaction de la Métropole de Lyon suite à l'audience de Polytechnyl

La Métropole de Lyon déplore la situation critique de l'entreprise Polytechnyl, filiale française du groupe Domo, dont l'issue de l'audience de ce jour marque une étape douloureuse pour le territoire. La situation des salariés et de leurs familles, qui font face à une incertitude majeure, est suivie avec la plus grande attention par la collectivité.

Alors que cette crise était connue de longue date, le nouvel exécutif a fait le constat, dès son installation il y a trois semaines, qu'aucune mesure d'envergure n'avait été anticipée pour protéger ce site stratégique avant sa prise de fonction. Face à ce sentiment d'inertie passée, la Métropole de Lyon s'est immédiatement rapprochée des services de l'État, dans l'exercice de ses compétences économiques. Elle entend assurer un suivi rigoureux et coordonner les premières mesures d'accompagnement possibles des salariés dans ce contexte d'urgence, et d'assurer le maintien des activités transverses disponibles sur le site de la Vallée de la chimie.

La collectivité a suivi avec une attention particulière l'audience de ce jour, consciente que la fragilisation d'une telle entreprise impacte l'ensemble de l'écosystème de la Vallée de la Chimie. Alors que l'enjeu de réindustrialisation est au cœur des débats nationaux, ce dossier illustre les problématiques réelles de compétitivité auxquelles sont confrontés les sites industriels installés en France. La déstabilisation de ce pôle stratégique constitue un signal inquiétant pour la souveraineté industrielle.

Face à ce constat, la Métropole de Lyon souhaite engager un travail de fond avec les organisations professionnelles, les entreprises et les collectivités territoriales. Le recours au Tribunal de Commerce intervient souvent à un stade où les marges de manœuvre sont déjà réduites. La Métropole de Lyon souhaite renforcer la coordination entre tous les acteurs pour mieux anticiper les mutations industrielles et structurer un accompagnement en amont des procédures judiciaires, afin de ne plus laisser les filières stratégiques sans alternative.

Contact presse

Marion Morel – marion.morel@grandlyon.com – 06 77 04 30 39